

COMMUNIQUE DE PRESSE

ORL : Observateur Réduit par le Législateur

Nous pensions être Oto-Rhino-Laryngologistes, spécialistes des maladies de la gorge, du nez et des oreilles.

Notre profession, au coeur de la communication, tant par l'écoute, donc l'audition, que par le langage, donc la phonation a le devoir de défendre les patients devant les dérives législatives présentées par amendements à l'étude du PLFSS.

Comment imaginer que l'accès direct aux orthophonistes, mais aussi aux kinésithérapeutes puisse régler le problème de la démographie médicale ?

Le SNORL considère que cet amendement constitue une fausse réponse à un vrai problème.

La prise en charge directe exclue toute démarche diagnostique initiale et expose au risque d'erreur médicale.

Quand on sait que les professions para médicales sont tout autant pour ne pas dire plus surchargées de travail que nous ne le sommes. Notre rôle de médecin est de poser un diagnostic et de proposer une thérapeutique adaptée.

La compétence des orthophonistes, mais aussi des kinésithérapeutes, ainsi que celle des autres professions paramédicales, est largement reconnue. Leur présence dans le parcours de soin est incontournable.

Les patients ont la chance de pouvoir s'appuyer sur des professionnels bien formés, motivés, mettant à jour régulièrement leurs connaissances.

Néanmoins, le SNORL demande de garantir l'exclusivité de la démarche diagnostique et de la prescription aux seuls médecins.

A défaut, ces derniers ne pourront être tenus responsables des errances médicales.

Le législateur ne doit pas succomber à la facilité électoraliste dans cette période propice aux annonces et aux promesses.

Il doit au contraire œuvrer dans l'intérêt général et garantir un accès sécurisé aux soins.

Contact presse :

Dr. Vincent Burcia | Secrétaire Général

vincentburcia@gmail.com - 06 62 85 15 21